

Introduction

Nixon CALIXTE & James R. SAINT-CYR¹

Les contributions contenues dans le présent numéro ont pris naissance à l'occasion des tables rondes sur les savoirs locaux, en mars 2013. Sous la férule de Woodkend Eugène², le Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) avait en effet organisé, de concert avec le Bureau Caraïbes de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), une série de conférences-débat pour un public composé d'enseignants et d'étudiants³. Le vice-recteur à la recherche souligne plus loin les enjeux de cette manifestation. Mentionnons pour notre part que cette activité entendait d'une part assurer la promotion des savoirs locaux en sensibilisant à leur importance, et d'autre part inciter les enseignants-chercheurs à se lancer pour de bon dans la mise en œuvre d'un programme dont le banc d'essai avait été une enquête sur la médecine traditionnelle dans la zone métropolitaine⁴. L'appel a été pour le moins entendu, au vu du nombre d'intervenants et d'auditeurs aux tables rondes

1 Membres du comité de redaction.

2 Chef de service, en charge du *Bulletin de la recherche*.

3 C'est en partie cette modeste origine qui explique la présence de retranscriptions de transparents aux cotés, voire au cœur de contributions fortement charpentées ; de même des textes brefs cotoient d'autres très longs ; enfin on observe la cohabitation de standards bibliographiques variés. Ces manquements à la mesure peuvent être mis au compte de la relative nouveauté de l'objet, comme de l'exercice.

4 Voir *La médecine traditionnelle familiale en Haïti, enquête ethnobotanique dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince*, Port-au-Prince : Editions de l'Université d'Etat d'Haïti, 4^e trimestre 2008, publié sous la direction de Marilise Rouzier.

et également au vu des projets qui ont pu être déposés et financés dans la foulée.

Le présent numéro⁵ ne comporte pas d'inventaire systématique de tout ou partie des savoirs locaux haïtiens. Mises à part les contributions de Marilise Rouzier ou de Gesner Jean Paul qui décrivent un échantillon de pratiques, les auteurs font en général peu de place à l'exposé empirique. Pourtant, en dehors de Calixte Clerismé, Jean-André Victor et Dominique J. Eyma, et nonobstant surtout l'effort de repérage réalisé par Lucien Maurepas, les contributeurs ne se soucient pas plus des définitions générales. Quant aux conclusions et recommandations que l'on trouve ici et là, elles se limitent, comme il se doit, au sous-domaine pris en compte, et dans un registre volontiers sommaire. Nous ne concluons pas de là que tout discours sur les savoirs locaux a pour condition d'être partiel. Il y a lieu au contraire de tenter une quête d'unité, même quand il faudrait *a priori* renoncer à toute tentative de totalisation.

Pour l'heure, ce qu'il importe de relever, c'est que la tentation du fragment au sens large fait glisser le regard pour découvrir à l'objet des dimensions pas forcément frontales. Celui-ci est volontiers abordé à travers un prisme qui décompose le propos en termes de pertinence, normes et responsabilité. Ce genre de programme est réflexif et il couvre, en réalité, un champ bien plus large que celui des savoirs locaux comme savoirs traditionnels à visée technique. De ce fait, il ne cherche pas à décrire les formules où, d'un seul tenant, sont à l'œuvre la croyance, le tour de main et la finalité pratique. Nous pensons pourtant que cette grille ternaire, correctement appliquée, contient la clé qui permettrait même en partie de comprendre la logique qui sous-tend tour à tour le soin, la guérison, la fabrication d'outils, l'habitat, la construction, l'aménagement de l'espace, la culture des sols, le maintien de la biodiversité, etc.

Pour revenir à présent aux réflexions des contributeurs, disons que la palette déployée sous nos yeux comporte une dominante

5 Les interventions sur le créole feront l'objet d'un prochain cahier dans *Chantiers*.

majeure axée autour du partage entre le monde formel et son corrélat informel. L'asymétrie invite, chez Mauley Colas, par exemple, à prendre acte du refus opposé au formel depuis une longue profondeur d'histoire et de déni, que Myrtha Gilbert aussi prend en compte, mais de façon plus exhaustive. Jean André Victor, Calixte Clérismé et Marilise Rouzier, de leur côté, croient invariablement dans la nécessité d'une harmonisation, qu'il s'agisse de porter intérêt à l'importance relative de la médecine traditionnelle par rapport à la médecine conventionnelle ou encore de frayer une voie pour que le droit positif formel vienne au secours du savoir traditionnel perçu, pour le coup, comme foyer de productions de savoirs économiquement exploitables. Dans un autre ordre d'idées, Lucien Maurepas et Bénédicte Paul et, en partie, Marilise Rouzier, s'accordent à lancer un message de responsabilisation pour prévenir contre les mystifications et autres dérapages pouvant découler d'un enthousiasme aveugle pour les recettes traditionnelles.

En ce qui a trait, dans ces recettes, aux domaines qui n'ont pas vraiment de portée technique au sens instrumental et utilitaire, la zombification exceptée, peut-être, Yves Blot, Kesler Bien-Aimé et Samuel Régulus d'abord, Lyonel Trouillot, Alix Emera et Gesner Jean Paul ensuite, dessinent à grands traits des croquis qui ne manquent pas d'intérêt comme éléments d'une anthropologie générale. Sans être dans un quelconque hors-champ par rapport à l'objet central, ces contributions font appel à une dimension d'imagination, de bien-être et d'assurance, qui est pour le moins inscrite dans l'horizon de tous gestes techniques. Et d'une certaine façon, elles vérifient la définition de l'UNESCO reprise partiellement par Dominique J. Eyma, plus loin. Cette définition se termine en effet sur une note nous rappelant qu'il s'agit, là, de « systèmes cognitifs [qui] font partie d'un ensemble [incluant] la langue, l'attachement au lieu, la spiritualité et la vision du monde. » On dira donc tout ensemble, savoir local, savoir technique, savoir du corps, savoir de l'esprit.

Sur ce, il convient de procéder par ordre.

Ce qu'on peut dire finalement de la dialectique de conservation-dépassement de l'objet qui travaille les contributions proposées dans ce numéro, c'est qu'elle prend corps dans cinq rubriques :

À l'entrée *Médecine traditionnelle*, Marilise Rouzier fournit un aperçu éclairé des choix en matière de phytothérapie populaire familiale, à coté des questions d'usage et de pratique ; de son coté, Calixte Clérismé, revient sur son expérience de recherche pendant 25 ans dans le domaine spécifique d'une sociologie de la médecine traditionnelle, tout en initiant, propositions à l'appui, un plaidoyer en faveur de l'intégration de cette médecine dans la médecine conventionnelle.

La communauté d'intérêt pour les rituels, les attitudes et les représentations collectives, réunit Yves Blot, Kesler Bien-Aimé et Samuel Régulus, dans la rubrique *La mort et le rêve*, autour de phénomènes en apparence ordinaires, mais pas moins chargés de sens, et sous-tendus par une dialectique de la présence et de l'absence, comme c'est le cas, de fait, dans la zombification, le deuil et l'initiation par le canal du rêve : si le rêve apparaît comme une plongée dont le sujet émerge, investi de nouvelles fonctions, la zombification, elle, engloutit ce dernier dans le renoncement absolu synonyme de dépossession et de soumission aveugle à une domination implacable ; entre les deux, les rites de deuil donnent du champ aux vivants qui sont, par essence, les êtres qui veillent, qui prennent du recul, et qui prennent inévitablement prétexte de la mort pour réajuster l'ordre du proche et du lointain.

Le triptyque *Jeu, récréation, tradition* donne d'abord occasion à des réflexions qui interpellent en premier lieu les techniques du corps sous l'apparence d'un art martial paysan, la pratique du bâton, que nous présente Lyonel Trouillot ; ensuite Alix Emera enchaîne avec une intéressante revue du double thème de l'enfance et du jeu dans notre littérature, de Milscent à Frankétienne, pour établir, chemin faisant, que la thématique n'est presque jamais prise en compte en elle-même, mais d'une certaine façon comme miroir du désir, des angoisses, des aspirations, des terreurs ou des clivages qui obsèdent la société haïtienne ; enfin, constatant le recul des jeux d'antan, Gesner Jean Paul propose une deux

explications au phénomène tout en décrivant au passage un échantillon de jeux puisés dans le répertoire traditionnel haïtien.

Trois points de vue alternent à l'entrée *Economie informelle* : en complément de la perspective tout à la fois critique et normative que Bénédictine Paul renforce par l'idée de « volontarisme institutionnel », Lucien Maurepas, pour sa part, a surtout soin de faire le tour de la notion d'économie informelle, tout en s'appuyant sur Pierre Bourdieu pour souligner la dimension foncièrement sociale de l'économie informelle, comme toute économie d'ailleurs, dans ses rapports non seulement avec la sphère proprement économique mais aussi avec la dimension anthropologique axée sur l'opposition du moderne et du traditionnel mentionnée rapidement. Portée par d'autres préoccupations, Myrtha Gilbert, suivant à la trace l'évolution des rapports de classe en Haïti, des origines à l'occupation américaine, s'efforce de faire la généalogie du phénomène dans sa dimension sociopolitique de résistance à la domination et, partant, comme alternative obligée et revendiquée.

Quand, dans la rubrique *Droit et éthique*, Mauley Colas met l'accent sur l'aversion pour les tribunaux comme un trait dominant de l'haïtien des milieux populaires, Hugues Foucault, de son côté, clarifie les catégories à l'œuvre dans le droit successoral coutumier haïtien tout en attirant l'attention sur la démarcation que l'écrit dresse entre un domaine formel et un domaine coutumier. A l'opposé de toute perspective antagonique, Jean André Victor, quant à lui, prend surtout la mesure du vide haïtien en matière de protection de la propriété intellectuelle associée à l'agriculture et à l'environnement, ou plus spécifiquement aux savoirs traditionnels. Enfin, Chantal Noël et Dominique J. Eyma qui croient, elles aussi, dans la nécessité de protéger les savoirs traditionnels, apportent à la question des savoirs locaux saisis par la normativité un double éclairage éthique et bioéthique qui interpelle les industriels, d'ici et d'ailleurs, les professionnels, les universitaires, comme les décideurs politiques.